

N/REF : 9/04/2026 15H13 C:026157 I:33597

V/Email reçu le Jeudi 09/04/2026 a 15H13

IMMEUBLE : 7 MARCET
7 RUE BAPTISTE MARCET
38600 FONTAINE

SOCIETE SARL JANIOUD

**7 RUE BAPTISTE MARCET
38600 FONTAINE**

St Martin-H, le 17 Avril 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 7 MARCET - SARL JANIOUD - TEL*0675642168*

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHÉ UNE CANALISATION D'EAUX USEES
JONCTION ENTRE DEUX BATIMENTS

Donneur d'ordre : M. F. RAIMONDO

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 13/04/2026 A 08H30
DEBOUCHAGE ET CURAGE A LA PRESSION HYDRAULIQUE DU REGARD EAUX USÉES SE
SITUANT DEVANT LE BÂTIMENT
REMARQUE SUSPICION DE CASSE TRES FORTE

PRÉVOIR PASSAGE CAMÉRA REGARD SE SITUANT DEVANT LE PORTAIL VERT
ÉCOULEMENT MOYEN

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 16/04/26 a 00H51 FRAIMONDO@JSGROUPE.FR
AH LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 16/04/26 A 00:51 M. RAIMONDO F.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,50	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	188,56	282,84
	TOTAL H.T.			282,84
	T.V.A. a 20,00%			56,56
	TOTAL T.T.C.En EURO			339,40

Valeur en votre reglement au 31 Mai 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN